Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco



Vol. 31 no 28 | Edmonton, semaine du 8 au 14 août 1997 | 12 pages | 60c

Gestion scolaire

Des parents devant les tribunaux, toujours et encore

OTTAWA (APF) — **De Victoria à Moncton, en passant par Winnipeg, la gestion scolaire telle que définie par les lois provinciales ne satisfait pas les parents francophones. Au point que des poursuites judiciaires sont annoncées ici et là pour réclamer une application complète de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.**

En Colombie-Britannique, l'Association des parents vient ainsi de réactiver, conjointement avec la Fédération des francophones, une action judiciaire lancée en 1989. Elle estime en effet que la Loi scolaire amendée le mardi 29 juillet par l'Assemblée législative provinciale ne répond toujours pas aux obligations du gouvernement en matière d'éducation en langue minoritaire officielle.

Le projet de loi ne retenait il est vrai aucun des neuf amendements proposés par les associations. Ceux-ci avaient pour but, entre autres, d'étendre à l'ensemble de la province la juridiction du Conseil scolaire francophone. Mais ils voulaient également accorder au CSF une gestion scolaire absolue - des programmes aux établissements en passant par le personnel - via un «financement additionnel adéquat».

Ces amendements s'appuyaient en grande partie sur le jugement Vickers, du nom d'un magistrat de la Cour suprême de Colombie-Britannique. Rendu il y a tout juste un an, il avait donné raison aux parents qui réclamaient une application complète de l'article 23 de la Charte. «Les fonds alloués aux écoles de la minorité linguistique doivent être au moins équivalents sur une base per capita aux fonds alloués aux écoles de la majorité», avait statué le juge. Il ajoutait que «la qualité de l'éducation dispensée à la minorité devait être, en principe, de nature égale à celle de la majorité», ce qui pouvait entraîner un «traitement différent» qui n'était pas un traitement spécial.

En conclusion, ce jugement obligeait le gouvernement provincial à modifier la loi scolaire. Modification faite, les parents ne s'estiment donc toujours pas satisfaits. «Puisque le ministre de l'Éducation ne semble pas avoir entendu notre message, les tribunaux se chargeront de le lui transmettre à nouveau!» déclare Daniel LeScieller, président de l'Association des parents francophones de C.-B., pour expliquer ce retour à la voie judiciaire.

Le non respect de l'article 23, c'est également ce qui a poussé la Fédération des comités de parents francophones du Manitoba à retourner en cour pour contester la constitutionnalité de la loi scolaire. Là encore, selon l'avocat Laurent Roy, la gestion scolaire est à revoir: la Division scolaire franco-manitobaine créée par la loi doit composer avec les divisions scolaires cédantes, dont les programmes mixtes sont toujours autorisés par le gouvernement. Surtout, elle ne bénéficie pas de fonds suffisants pour faire face à ses coûts exceptionnels. Au principe d'équivalence, la Loi scolaire manitobaine préfère donc l'égalité, ce qui ne permet pas au système éducatif francophone naissant d'obtenir les mêmes résultats que le système de la majorité anglophone.

Les parents francophones du Nouveau-Brunswick réclament également une modification de la loi scolaire adoptée dans leur province en février dernier. Eux aussi envisagent d'aller devant les tribunaux pour réclamer, toujours au titre de l'article 23 de la Charte, le plein exercice d'une gestion scolaire désormais «centralisée dans les mains du ministre de l'Éducation et de ses fonctionnaires», selon Claude Nadeau, le président de la Fédération des comités de parents.

En cela, le revirement du gouvernement McKenna dans l'affaire des trois écoles acadiennes n'a pas changé les choses. En proposant la réouverture des écoles concernées, celui-ci n'a toujours pas répondu à la question centrale: les parents ont-ils, oui ou non, le contrôle de l'éducation de leurs enfants ?

En cas de silence ou de réponse négative, la Fédération des comités de parents se réserve donc le droit d'aller plus loin. Pour le moment, elle préfère néanmoins se déclarer ouverte au dialogue, tout en saluant le changement d'état d'esprit du nouveau ministre de l'Éducation. Ainsi, elle entend rappeler que, pour les parents néo-brunswickois comme pour les autres, le recours en justice n'est qu'un pis aller.

Alex Mahé, le chanteur bien connu des tout-petits, ne semble pas avoir de difficultés à captiver son auditoire lors de la Fête du Patrimoine. Cet événement, mieux connu sous le nom de *Heritage Days*, se déroulait les 2, 3 et 4 août 1997 au parc Hawrelak d'Edmonton. Fréquenté en moyenne par plus de 400 000 personnes, cette fête est l'occasion pour des personnes de plusieurs nationalités de mieux faire connaître leur culture. Les Canadiens français sont revenus l'an dernier après quelques années d'absence. Le pavillon et les activités sont coordonnés par l'ACFA régionale d'Edmonton.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

Les questions ne sont jamais indiscrètes. Mais parfois les réponses le sont.
- Oscar Wilde

Le suspense continue

Le sort de Montfort sera connu le 13 août

OTTAWA (APF) — **C'est le 13 août que la saga entourant l'Hôpital Montfort pourrait prendre fin...ou repartir de plus belle!**

La Commission de restructuration des services de santé annoncera à cette date sa décision concernant l'avenir des services hospitaliers dans la région d'Ottawa-Carleton. La Commission «a eu la gentillesse de nous faire connaître la date de son débarquement à Ottawa avec presque deux mois d'avis» se réjouit la présidente du Comité S.O.S Montfort, Gisèle Lalonde.

L'annonce tant attendue par les défenseurs du seul hôpital universitaire de langue française en Ontario, surviendra près de 6 mois après que la Commission eu d'abord annoncé son intention de fermer l'hôpital en 1999.

Initialement, le sort final réservé aux hôpitaux de la région de la capitale nationale devait être communiqué au gouvernement à la fin du mois de mars dernier, après la tenue d'audiences publiques. C'était sans compter sur la détermination des Franco-Ontariens, qui n'ont jamais cessé de lutter de toutes leurs forces pour renverser une décision qu'ils considèrent depuis le premier jour comme «injuste, injustifiée et injustifiable» pour reprendre les mots de Mme Lalonde.

L'été servira aux défenseurs de Montfort à préparer la riposte à toute décision contraire aux intérêts des Franco-Ontariens: «Si la Commission cherche une autre confrontation, elle le fait en sachant, sans l'ombre d'un doute, que nous serons là à l'attendre de pied ferme» avertit Mme Lalonde. La campagne d'enrôlement a déjà permis d'inscrire les noms de 1 260 volontaires, qui seront prêts à monter aux barricades si le besoin s'en fait sentir.

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, pourrait aussi subir les foudres de S.O.S. Montfort si la décision de fermer l'hôpital est maintenue. Le hasard veut que M. Harris participera à un tournoi de golf dans la région le 14 août, au lendemain de la décision de la Commission. Tout indique que le premier ministre pourrait trouver le «19e trou» passablement long, si les Franco-Ontariens n'obtiennent pas entière satisfaction.

On planifie déjà l'organisation d'un autre grand rassemblement, semblable à celui du 22 mars qui a attiré plus de 10 000 personnes au Centre municipal d'Ottawa. Il pourrait avoir lieu en septembre, après la rentrée scolaire.

Mme Lalonde a invité ses troupes à se méfier des rumeurs qui circulent déjà et de celles qui ne manqueront pas de surgir au cours de l'été: «Il n'est pas impossible que ceci fasse partie d'une campagne délibérée de démobilisation et de désinformation, montée par ceux qui voudraient nous affaiblir. Ne jouez pas leur jeu, ne tombez pas dans le piège des ballons lancés pour nous distraire. Gardez vos énergies pour le seul moment qui compte: le 13 août.»

La présidente de S.O.S. Montfort avait aussi un message à ceux qui pourraient douter encore de la détermination des défenseurs de l'hôpital: «Nous nous battrons jusqu'au bout pour défendre notre chez nous. Montfort fermé: jamais!»

en 1993 ou en 1994

4,4 millions de Canadiens ont vécu sous le seuil de faible revenu

OTTAWA (APF) — **Durant la période 1993-1994, pas moins de 4,4 millions de Canadiens, soit 16 pour cent de la population canadienne, ont vécu en dessous du seuil de faible revenu pendant au moins une de ces deux années.**

Les résultats d'une enquête de Statistique Canada sur la dynamique du travail et du revenu réalisée auprès de 35 000 Canadiens indique que ce sont surtout les femmes, les enfants de moins de six ans et les jeunes de 16 à 25 ans qui ont été les plus touchés par des situations de revenu insuffisant. Ainsi, 22 pour cent de tous les enfants âgés de moins de six ans faisaient partie d'une famille à faible revenu soit en 1993, soit en 1994. Ce pourcentage s'élevait à 24 pour cent chez les jeunes de 16 à 25 ans.

C'est au Québec où on a enregistré le plus fort pourcentage de personnes sous le seuil de faible revenu en 1993 et en 1994 (12,9 pour cent) et à l'Ile-du-Prince-Édouard où on comptait le plus bas pourcentage (2,2 pour cent). Ailleurs au pays, 7,1 pour cent des citoyens de Terre-Neuve étaient sous le seuil de faible revenu en 1993 et en 1994, 6,3 pour cent en Nouvelle-Écosse, 7,5 pour cent au Nouveau-Brunswick, 5,5 pour cent en Ontario, 11,9 pour cent au Manitoba, 8,3 pour cent en Saskatchewan, 9,9 pour cent en Alberta et 7,5 pour cent en Colombie-Britannique.

On compte aussi 846 000 Canadiens qui étaient sous le seuil de faible revenu en 1993 et qui ont réussi à se sortir la tête de l'eau en 1994, avec des revenus supérieurs à l'année précédente. Ils étaient 4,4 pour cent de la population à Terre-Neuve, 3,3 pour cent à l'Ile-du-Prince-Édouard, 3,1 pour cent en Nouvelle-Écosse, 2,6 pour cent au Nouveau-Brunswick, 2,9 pour au Québec, 2,8 pour cent en Ontario, 4,7 pour cent au Manitoba, 3,1 pour cent en Saskatchewan, 4,9 pour cent en Alberta et 2,8 pour cent en Colombie-Britannique à se sortir de leurs difficultés financières en franchissant le seuil de faible revenu.

Quelque 1,2 million de Canadiens ont toutefois fait le chemin inverse entre 1993 et 1994, pour passer sous le seuil de faible revenu. A Terre-Neuve, 5,1 pour cent de la population active a basculé sous le seuil de faible revenu entre 1993 et 1994. Le même malheur a frappé 2,2 pour cent de la population de l'Ile-du-Prince-Édouard durant cette période, 3,3 en Nouvelle-Écosse, 4,4 pour cent au Nouveau-Brunswick, 4,9 pour cent au Québec, 4,8 pour cent en Ontario, 4,0 pour cent au Manitoba, 4,5 pour cent en Saskatchewan, 4,6 pour cent en Alberta et 4,1 pour cent en Colombie-Britannique.

Le marché du travail n'est pas le seul facteur qui explique ces fluctuations. Selon Statistique Canada, un changement dans la composition de la famille augmentait sensiblement les probabilités de franchir le seuil de faible revenu, dans un sens comme dans l'autre. Par exemple, les deux tiers des personnes qui étaient sous le seuil de faible revenu en 1993 et qui ont vécu un mariage, sont passés au-dessus du seuil en 1994. Chez ceux qui ont vécu une séparation ou une dissolution d'une union de fait, une personne sur quatre s'est retrouvée sous le seuil de faible revenu. Rares sont ceux et celles qui ont vu leur situation financière s'améliorer entre 1993 et 1994 après une séparation.

Six Canadiens sur dix avaient des revenus inférieurs à 25 000 $ en 1995

OTTAWA (APF) — **Plus de six Canadiens sur dix qui ont rempli une déclaration d'impôt sur le revenu, ont déclaré un revenu total inférieur à 25 000 $ en 1995.**

Cette année-là, 38 pour cent des déclarants gagnaient un revenu variant entre 25 000 $ et 100 000 $, indique Statistique Canada. Seulement 2 pour cent avaient déclaré un revenu total supérieur à 100 000 $.

Les revenus de placement étaient à la hausse en 1995, comparativement à l'année précédente. Ce sont les citoyens de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan qui ont déclaré les montants de placement les plus importants, alors que ceux des Territoires du Nord-Ouest en déclaraient le moins.

Les enseignants sont ceux qui font le plus d'heures supplémentaires

OTTAWA (APF) — **De tous les professionnels, ce sont les enseignants qui ont été les plus nombreux à faire des heures supplémentaires au cours du premier trimestre.**

Mais contrairement aux cols bleus, la presque totalité des enseignants qui ont fait des heures supplémentaires n'étaient pas rémunérés, indique Statistique Canada dans une récente publication sur la population active.

Environ 37,5 pour cent des enseignants ont fait, en moyenne, 11,4 heures supplémentaires au cours des trois premiers mois de 1997. La majorité n'ont pas été rémunérés pour leur travail.

Les administrateurs de même que ceux travaillant en sciences naturelles, en sciences sociales et en médecine étaient également nombreux à effectuer des heures supplémentaires au cours de cette période.

Chez les cols bleus, ce sont les mineurs qui étaient les plus nombreux à faire du travail supplémentaire rémunéré. Au début de 1997, les mineurs avaient travaillé presque 16 heures supplémentaires en moyenne, plus que tout autre groupe de travailleurs.

Au pays, près de 1,9 million de personnes ont fait des heures supplémentaires rémunérées ou non durant le premier trimestre de l'année. La majorité ont fait des heures supplémentaires sans rémunération. En moyenne, les travailleurs non rémunérés ont fait 9,2 heures supplémentaires, comparativement à 8,5 heures supplémentaires pour les travailleurs rémunérés.

Les hommes adultes étaient deux fois plus susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires rémunérées que les femmes adultes.

En 1995, seulement 54 pour cent des travailleurs effectuaient une semaine de travail dite «normale» de 35 à 40 heures, alors que cette proportion était de 65 pour cent en 1976.

Enfin, un travailleur sur 20 occupait plus d'un emploi en 1996. Il y a 20 ans, le taux était de 1 sur 50.

Ligue Canadienne de Football

Deux francophones au sein des Esquimos

KAREN DUPLAIN

EDMONTON — Natifs du Québec, André Bolduc et Patrice Denis performent dans l'uniforme des Esquimos d'Edmonton depuis juin dernier. Ils en sont à leur première saison au sein de l'équipe albertaine mais possèdent respectivement une fiche personnelle assez complète depuis leurs débuts dans le football.



André Bolduc, à gauche et Patrice Denis, à droite

Âgé de 26 ans, André Bolduc pratique ce sport depuis l'âge de 12 ans. Il a fait partie de l'équipe de l'Université de Concordia pendant quatre saisons consécutives avant de s'aligner avec les Rough Riders d'Ottawa l'an dernier. Blessé à un genou depuis le début de la saison, le joueur offensif n'a pas encore eu la chance d'affronter ses adversaires dans l'uniforme des Esquimos. Il se dit cependant confiant de le faire prochainement. «Je me suis blessé au genou la première journée du camp d'entraînement et je n'ai malheureusement pas pu jouer un vrai match depuis le début de la saison. Ma blessure est guérie donc j'espère pouvoir enfiler l'uniforme prochainement», a précisé le numéro 12 qui en est à sa deuxième saison dans la Ligue Canadienne de Football.

Son coéquipier défensif, Patrice Denis a, quant à lui, évolué au sein de l'équipe de football de l'Université Western en Ontario au cours des quatre dernières années alors qu'il terminait son baccalauréat en actuariat. «Ce n'est pas toujours évident de concilier les études et le sport. Ça demande beaucoup d'énergie et de temps», précise le numéro 37.

Ils se disent tous les deux satisfaits de l'organisation de l'équipe albertaine et espèrent bien faire encore partie des Esquimos l'an prochain. «J'ai signé un contrat de deux ans avec l'équipe et j'espère être encore ici l'an prochain. Il s'agit qu'on fasse le camp», soutient Patrice.

«Ils ont une très bonne organisation à Edmonton et j'aime bien l'équipe donc j'espère aussi être encore là pour la prochaine saison», a ajouté André qui est, lui aussi, dans l'alignement des Esquimos pour une période de deux ans.

Bien que ces derniers soient des passionnés du football depuis leur tout jeune âge, ils possèdent chacun une autre opportunité de carrière. Ils projettent d'ailleurs de retourner dans l'Est cet hiver afin de consacrer plus de temps «à leur deuxième discipline», soit l'enseignement de la géographie pour André et des études supplémentaires en actuariat pour Patrice.

Mais d'ici là, ils se préparent tranquillement pour la Coupe Grey alors que la ville d'Edmonton et les Esquimos seront l'hôte du championnat à la mi-novembre 1997.

L'équipe connaît un début de saison assez prometteur avec une fiche de 5 victoires et une défaite jusqu'à présent, il est donc à souhaiter qu'elle se poursuive dans la même lignée. Bonne saison aux Esquimos!

Bantam AAA

Du hockey...en plein mois de juillet!

MARIE LINDSAY

RIVIÈRE-LA-PAIX — Après avoir été recrutés, James Bazan-Lindsay de St-Isidore et Jacques St-Laurent de Jean-Côté ont vécu une expérience extraordinaire en juillet dernier. Ils ont eu l'occasion de faire partie de l'équipe de hockey de «Alberta Wolfpack Bantam AAA».

Deux mois d'entraînement difficile à Edmonton, à tous les week-end, leur a permis de vivre une semaine de hockey inoubliable lors du tournoi international «Élite Hockey Challenge» de la division Bantam Major.

Cinquante-quatre équipes faisaient partie de ce tournoi. C'est avec grand honneur que l'équipe Wolfpack a remporté la médaille d'argent au Championnat final. Jacques a remporté la sixième place pour le nombre de points accumulés lors du tournoi étant, par le fait même, le plus haut pour son équipe. James, quant à lui, a remporté le titre de meilleur défenseur de son équipe.

Après ce tournoi, nos deux joueurs se sont dirigés vers Vancouver pour assister au tournoi «Vancouver Superseries». Quatre-vingt équipes y ont participé dont six de notre division. Après une semaine difficile et épuisante, les jeunes ont finalement remporté la troisième place. Un mois de juillet intensif, mais inoubliable pour ces jeunes athlètes.



James Bazan-Lindsay (à gauche) et Jacques St-Laurent (à droite) qui présentent fièrement leur médaille.

Inspection

Le CEP doit déménager

KAREN DUPLAIN

EDMONTON - La seule garderie francophone d'Edmonton, le Centre d'expérience préscolaire (CEP), située sur le site de la Faculté Saint-Jean depuis plus de 20 ans, doit déménager d'ici la fin de l'année 1997.

L'inspection effectuée par «Housing and Foods», le département de l'U of A qui est en charge de l'établissement où est située la garderie, a démontré que l'aménagement de l'édifice n'était pas conforme aux normes de sécurité.

Le département prévoit donc fermer l'établissement, où siègent le CEP ainsi que la résidence des étudiants, d'ici la fin de l'année 1997. «On va déménager, on n'a pas le choix», a mentionné la directrice du CEP, Angèle LaVerdière-Brochu.

Un comité *had hoc*, composé de dix membres, a été formé en juin dernier afin de permettre à la direction et au Comité de parents de se réorienter et trouver un endroit approprié pour le nouvel emplacement de la garderie. «C'est tout un défi de trouver un endroit pour une garderie. On a besoin d'un grand terrain où les enfants peuvent s'amuser. Ça prend un espace de 7m²/enfant à l'extérieur et 3m²/enfant à l'intérieur, explique Mme LaVerdière-Brochu. On ne peut donc pas s'installer n'importe où», a-t-elle ajouté.

Le CEP, qui compte en moyenne une trentaine de jeunes âgés entre 19 mois et 6 1/2 ans, existe depuis 25 ans et selon la directrice, ce n'est pas la première fois que la garderie connaît des difficultés de ce genre. «Ça fait longtemps qu'on se fait dire qu'on va devoir déménager un jour. Un comité de déménagement a même déjà été formé il y plusieurs années», précise-t-elle.

Au moment de mettre sous presse, le comité *had hoc* n'avait toujours pas trouvé d'endroit pour le nouvel emplacement de la garderie, mais la directrice assure qu'une date précise devrait être fixée prochainement pour planifier le déménagement.

Le CEP a jusqu'au 31 décembre de cette année pour «plier bagage».

ÉDITORIAL

Le grand saut

St. Andrews, Nouveau-Brunswick, est la ville hôte de la rencontre des premiers ministres provinciaux les 7 et 8 août.

À l'occasion de cette rencontre, Ralph Klein et Mike Harris (qui se sont rencontrés il y a deux semaines à peine, sans doute pour élaborer leur stratégie commune) tenteront de convaincre leurs homologues provinciaux de l'importance d'accroître le champ de juridiction des provinces dans plusieurs champs d'activités, au détriment du fédéral. Ils s'efforceront de prouver que cette ligne de conduite donnerait au Québec ce qu'il réclame, sans passer par de longues et stériles négociations constitutionnelles, le cauchemar de tous les premiers ministres provinciaux et fédéraux.

Pour Klein, le domaine le plus important où effectuer ce transfert de pouvoir serait celui de la santé. Les accrochages ont été nombreux entre l'Alberta et Ottawa dans le dossier des hôpitaux privés et la province a même écopé d'amendes coûteuses (3,4 millions $). Klein voudrait revoir la loi canadienne sur les services de santé, un exercice que le fédéral se refuse à faire, tout comme certains premiers ministres provinciaux, comme Roy Romanov en Saskatchewan et les leaders des provinces atlantiques, qui appuient fermement le concept d'universalité des soins de santé. Historiquement, les provinces les plus pauvres du pays, celles qui bénéficient le plus du programme de péréquations, ont tendance à favoriser un gouvernement central fort, à l'inverse des provinces comme l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Québec qui cherchent à redéfinir la fédération canadienne de façon à octroyer plus de pouvoir aux gouvernements provinciaux.

La rencontre des premiers ministres ne règlera vraisemblablement pas grand chose, mais elle permettra aux divers intervenants de rendre publiques leurs positions dans divers dossiers, principalement celui du partage des pouvoirs. À partir de ces prises de position, des alliances, des stratégies et des ententes pourront être négociées entre les provinces dans les mois qui suivent. Si les leçons de l'Histoire ont été apprises par les politiciens provinciaux, on évitera à tout prix les processus du type Meech qui nécessitent la ratification de toutes les provinces, et on s'éloignera aussi des référendums nationaux comme celui qui a mené à l'échec de Charlottetown. Le mouvement séparatiste est en retrait au Québec, mais il ne recule que pour mieux bondir et personne ne veut revivre l'angoisse existentielle d'octobre 1995. Si Ralph Klein prend le leadership de cette rencontre, comme il semble vouloir le faire, il assume une responsabilité écrasante dont les ramifications et la portée sont sans commune mesure avec son rôle de leader provincial. S'il caresse le rêve d'effectuer le saut sur la scène fédérale, il a choisi la façon la plus ardue, mais peut-être la plus spetaculaire, de le faire.

François V. Pageau



COURRIER DU LECTEUR

l'hégémonie américaine a-t-elle une limite?

Les pêcheurs de la Colombie-Britannique, sous l'effet de la frustration et de l'impuissance, ont brûlé le drapeau américain et gardé en otage durant trois jours un bateau avec à son bord quelques citoyens américains.

Ces gestes et les images présentées à la télévision rapellent du déjà vu en Haïti, à Cuba, en Irak, en Amérique latine, etc... Tous des pays et des peuples écrasés et frustrés par l'hégémonie et l'arrogance américaine - même l'ex-URSS n'a pas pu résister!

Partout à travers le monde, les Américains se donnent des droits de veto sur toutes les décisions mondiales. Aux Nations-Unies, à la Banque Mondiale, au Fond Monétaire International...Ils imposent leurs lois et leur vision du monde.

(...)

La crise du saumon en Colombie-Britannique vient de démontrer une fois de plus aux Canadiens et au monde entier que nul n'est à l'abri de la mainmise de l'oncle Sam. Le dossier du Saumon vient également confirmer la thèse selon laquelle les prochains conflits entre les nations auront comme base le contrôle des richesses naturelles.

Donc, sans être pessimiste ni prophète de malheur, les Canadiens ne sont pas au bout de leur peine car le Canada fait partie des pays les plus riches du monde en ressources naturelles de toutes sortes. Il a également un redoutable voisin... C'est très inquiétant pour l'humanité quand son destin est régi et contrôlé par une seule nation.

Directeur: François V. Pageau
Adjointe admin.: Micheline Brault
Journaliste: Karen Duplain
Infographiste: Charles Adam



OPSCOM
Tél (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont, Inc.

APF

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. Le Franco est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

Le Franco
#201, 8527 - 91e rue Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 465-3647

Correspondants:
Calgary — Alain Bertrand
Centralta — Martin Blanchet, Lucienne Brisson
Fort McMurray — Joël Lavoie
Lethbridge — Mireille Dunn
Medecine Hat — Carole Simard
Red Deer — Claire Hélie
Rivière-la-Paix — Noëlla Fillion, Mario Cyr
Saint-Paul — Martin Brault

Grande Cache, l'endroit où tout est possible

Par Jean-Sibert Lapolice

Dimanche 27 juillet 1997, c'est sous un splendide soleil qu'a eu lieu la première messe et le premier barbecue en français de l'association des francophones de Grande Cache. Dès 11 heures a.m., les gens commençaient à se présenter à la salle du terrain de golf de Grande Cache avec chacun quelque chose en main : une salade, un jus, du pain, de la viande, etc.

On espérait avoir une douzaine de personnes mais à la grande surprise et la satisfaction de tous, 31 personnes ont participé aux activités. Tel que prévu, la messe a commencé à 12 heures. Dans son message, l'aumônier Jean-Claude Pelletier a utilisé comme exemple le miracle opéré par Jesus avec deux(2) poissons et cinq(5) pains. Il a fait remarquer que ce petit nombre (31) avec la foi et la détermination, pourra faire des miracles dans le futur.

Toute de suite après la messe, les participants ont commencé à se présenter et à discuter entre eux. Ce qui était intéressant à entendre, c'était qu'il y avait des francophones qui auparavant se côtoyaient et se parlaient assez souvent en anglais sans savoir que l'autre était francophone.

Ces activités nous ont permis d'expliquer le pourquoi d'une association francophone dans la région. Que nul n'était obligé de devenir membre ou de participer aux prochaines activités. Qu'ils peuvent parler et vivre en français en toute liberté sans avoir peur que le ciel leur tombe sur la tête. Nous en avons également profité pour faire savoir aux participants que l'objectif d'une association francophone à Hinton-Grande Cache n'est pas de faire la guerre contre les anglophones mais plutôt de partager ce qu'on est et ce qu'on a (richesse culturelle) avec eux afin de donner une autre dimension à la communauté...

Les échanges se sont poursuivis en mangeant quelques "hamburgers" préparés par un "chef cuisinier" anglophone fort sympatique faisant partie de la famille francophone de Grande Cache. Après les explications et les discussions, les sceptiques ont montré des signes d'ouverture qui nous font croire que l'avenir sera différent à Grande Cache. C'était vraiment intéressant de voir jouer les enfants!

Ces activités nous ont également permis de rencontrer des francophones forts sympatiques sur qui nous pouvons compter. Plus particulièrement, monsieur Vic Beland, un homme d'affaires francophone à succès. Monsieur Beland n'a pas une tête qui fait peur. Si vous passez à Grande Cache, vous pouvez passer le voir et il se fera un plaisir de vous demander quel beau vent vous emmène!

À la fin de la journée, ils se sont tous donnés rendez-vous pour d'autres activités en français. En effet, la prochaine activité sera une éplochette de blé d'Inde prévue pour la fin du mois d'août (24) dans une jolie vallée où on pourra voir les chèvres des montagnes et marcher dans les bois après avoir dégusté quelques maïs très sucrés.

Visiter Grande Cache, c'est découvrir l'histoire des Canadiens français car on retrouve plusieurs francophones parmi les bâtisseurs de cette municipalité. En rentrant au centre d'informations touristiques de Grande Cache, vous pourrez découvrir les réalisations de Monsieur Laurier Adam, un autre francophone à rencontrer. Visiter Grande Cache, c'est également l'occasion de visiter l'une des plus grandes prisons fédérales au pays. On y retrouve plus de 300 employé(e)s. Attention, les prisonniers ne sont pas les gens de Grande Cache mais plutôt des gens venant d'un peu partout au Canada. Les habitants de Grande Cache sont trop occupés, ils n'ont pas le temps d'aller en prison!

Hinton

Le taux d'assimilation atteint un niveau inquiétant

Jean-Sibert Lapolice

HINTON — Ne soyez pas surpris si vous arrivez à Hinton et que vous rencontrez un(e) Parizeau, un(e) Lapointe, un(e) Lavallée, un(e) Lacombe et même un(e) Tremblay à qui vous dites bonjour et qui vous répond: bon-n-jour-r so I'm sorry, I don't speak French!

Récemment, je suis allé à Hinton rencontrer des francophones dans le cadre de mon travail. J'ai eu l'occasion de discuter avec quelques uns d'entre eux durant mon passage là-bas. Ils m'ont raconté de jolies petites choses sur la vie à Hinton. Par exemple: l'argent y circule très bien; un jeune qui a la chance de travailler dans les mines ou dans l'industrie du bois peut facilement gagner 17$ de l'heure; les parents et les professeurs s'impliquent beaucoup dans les activités qui touchent la formation et l'éducation des jeunes; etc. En fait, Hinton a quelque chose de particulier. C'est une ville dynamique et, me semble, ouverte sur le monde où le sport occupe une place très importante dans la vie des citoyens.

Par contre, ils m'ont également raconté des petites choses qui ne sont pas, à mon sens, très jolies pour l'avenir de la francophonie albertaine. Probablement, je ne vous apprends rien de nouveau! Selon certains, le taux d'assimilation des francophones frôle les 100% à Hinton et le français existe grâce aux parents anglophones qui envoient leurs enfants dans des classes d'immersion. Ceci, pas par amour pour la culture française en Alberta, mais plutôt par stratégie ou du moins par ouverture sur le monde. Car il faut le dire, à Hinton les parents essaient de former leurs enfants en fonction de la globalisation des marchés et les grands défis mondiaux du XXIe siècle. Ils veulent que leurs enfants parlent le plus de langues possibles et plusieurs jeunes partent chaque année faire des stages aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Les parents francophones de leur côté font la même chose mais en négligeant le français de façon quasi totale. Selon certains, un grand nombre d'enfants de parents francophones à Hinton ne parlent pas français.

Dans le monde des affaires, la relève constitue très souvent une souce d'inquiétude pour les dirigeants des entreprises modernes. C'est-à-dire que les dirigeants actuels vieillissent et qu'il faut à tout prix trouver des jeunes à qui passer le flambeau quand ce sera le temps. C'est le cas des francophones de Hinton et de Grande Cache. La relève fait défaut. Les aînés parlent



français, mais pas les jeunes. On le sait très bien, là où il n'y a pas de relève, c'est la mort de toute existence

Pour certains francophones de Hinton, le français ne constitue pas une cause en soi mais plutôt un choix personnel. Si cela est vrai, eh bien, j'en profite pour dire "chapeau" aux centaines ou milliers de femmes et d'hommes vivant dans un contexte minoritaire qui ont fait le choix de parler français, et ce, depuis plusieurs decennies et ont eu le courage de transmettre leur culture à leurs enfants de génération en génération, dans le temps et dans l'espace malgré vents et marées.

Cependant, tout n'est pas perdu à Hinton. Il existe encore des bases sur lesquelles on pourra constuire une existence. Ceci s'explique par le nombre d'étudiants qui fréquentent les classes d'immersion. Au mois de juillet dernier, Canadian Parents for French (CPF) a organisé un camp de jour en français qui a connu un grand succès. Il y a encore ceux qui croient qu'on peut être francophone et parler français peu importe où on est. Finalement, il y a les professeur(e)s francophones qui, dans la mesure où ils voudront collaborer, constituent une valeur sûre et peuvent jouer un rôle d' ambassadeur et de catalyseur de premier plan avec qui on peut travailler pour que la culture française puisse avoir un sens à Hinton et dans les environs.

Ça bouge à

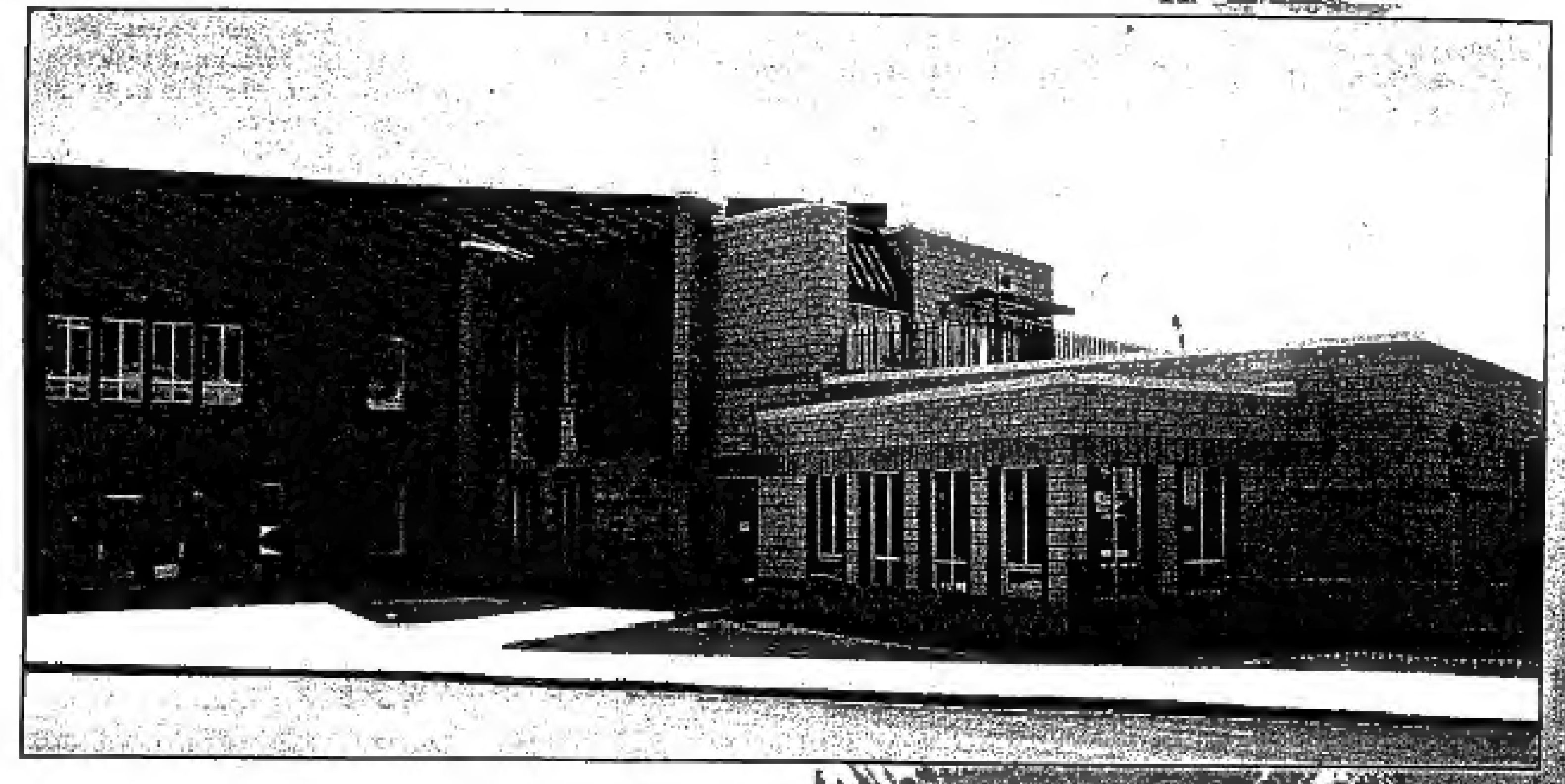
Calgary

Les francophones ont maintenant leur établissement

KAREN DUPLAIN

CALGARY — Les francophones de Calgary ont maintenant leur propre établissement depuis un mois. *La Cité des Rocheuses*, située au 4800 rue Richard (S.O.) à Calgary, a ouvert ses portes en juin dernier.

Dans une architecture moderne et sophistiquée, cet établissement de 25 000 pieds carrés est divisé en deux parties: le centre communautaire francophone et l'école catholique francophone Sainte-Marguerite Bourgeoys, qui est le fusionnement de l'École Ste-Anne et du Pavillon St-Paul.



Une des entrées principales de La Cité des Rocheuses.

On y retrouve aussi une garderie, un centre de ressources préscolaires, un théâtre, des locaux pour la prématernelle, une cafétéria, une salle de réception, une salle de conférences ainsi que la radio étudiante de l'école. Les bureaux de l'A.C.F.A régionale de Calgary se retrouvent aussi à *La Cité des Rocheuses*, de même que les bureaux administratifs et ceux du CECA (Centre éducatif communautaire de l'Alberta). Bien que *La Cité des Rocheuses* soit un établissement francophone créé pour les francophones, elle offre tout de même ses services dans les deux langues officielles. «La Cité a été construite pour les francophones à prime abord, mais on dessert toute la population de Calgary. On offre donc nos services à tous, les francophones et les anglophones de Calgary», affirme le directeur de *La Cité des Rocheuses*, Richard Gagnon.

Une journée portes ouvertes était organisée le 29 juin dernier afin de permettre à la population de Calgary de visiter le nouvel établissement. Près de 400 personnes ont participé à ces portes ouvertes. Un nombre fort satisfaisant pour M. Gagnon. «C'est un grand succès pour nous puisque nous n'avons pas fait beaucoup de publicité», précise-t-il.

École Sainte-Marguerite Bourgeoys

L'aménagement de l'École Sainte-Marguerite-Bourgeoys à *La Cité des Rocheuses* est une nouvelle fort réjouissante pour le comité de parents. «C'est [illegible] fait tellement longtemps que l'on travaille sur [illegible]», a déclaré la présidente du comité de parents de l'École Sainte-Marguerite Bourgeoys, Sylvie Mercier. «On ne voulait pas que les écoles soient divisées. C'est la première fois que les élèves de l'école catholique [illegible] retrouvent tous dans le même établissement et dans un environnement de choix», a-t-elle ajouté.

Pour Suzanne Sawyer, qui est une des cinq membres fondateurs de *La Cité des Rocheuse*, cette fondation est l'aboutissement de 11 années d'attentes et de travail. «Depuis 1986 nous travaillons sur ce dossier. Le rêve est maintenant devenu réalité pour le comité de planification du Centre scolaire communautaire de Calgary», admet-elle.

Le directeur de *La Cité* est aussi conscient des efforts déployés pour aboutir à la création de cet établissement francophone. «J'ai l'honneur d'être en charge de ce centre dont l'existence implique des milliers d'heures de travail et de bénévolat. C'est donc un privilège pour moi de diriger cet établissement», évoque M. Gagnon.

L'École Sainte-Marguerite Bourgeoys accueillera plus de 525 élèves de la maternelle à la douzième année à compter du 2 septembre prochain, ce qui signifie environ une centaine d'inscriptions de plus que l'an dernier.

à Calgary

Ça bouge à Calgary

La première école publique francophone est créée

KAREN DUPLAIN

CALGARY — La première école publique francophone de Calgary ouvrira ses portes en septembre prochain et accueillera environ une soixantaine d'élèves de la maternelle à la cinquième année.

Pour le directeur intérimaire de l'école, Fernand Bourassa, l'ouverture de L'École francophone à Queen's Park est un événement très réjouissant. «On est très content de ce qui se passe en ce moment et tout est bien mis en place pour l'ouverture prévue le 2 septembre prochain», a-t-il déclaré.

La Commission scolaire publique de Calgary a approuvé la mise en place de la première école publique francophone en mai 1996 suite à la demande officielle du Comité de parents et du Conseil de coordination.



Le Comité de parents qui a travaillé à la création de la première école publique francophone de Calgary, composé de (g. à dr.): Bev Hubert (Commission scolaire publique), Fernand Bourassa (dir. intérimaire de la nouvelle école), Christine Leboeuf (représentante de la prématernelle), Odile Rollin (prés. du Comité de parents), Nicole Buret (v. p. du Comité de parents) et Lise Roy (secrétaire du comité).

La présidente du Conseil de coordination de la Région centre sud de l'Alberta, Suzanne Sawyer, se dit d'ailleurs très fière du travail accompli par les membres. «Le Conseil de coordination et le Comité de parents ont fait un excellent travail au cours de l'année. Ils ont fait beaucoup de promotion et ont mené une bonne campagne de publicité, soutient-elle. On est aussi très chanceux car la Commission scolaire publique (Calgary Board of Education), sous la présidence de Jennifer Pollock, a bougé rapidement et a été vraiment compétente», a-t-elle ajouté.

L'École francophone à Queen's Park accueillera une soixantaine d'élèves au cours de la première année, mais M. Bourassa soutient que le nombre augmentera avec les années. «Pour la première année, l'école offrira les cours de la maternelle à la cinquième année et probablement la prématernelle pour les 3 et 4 ans. L'an prochain, on offrira aussi la sixième année», explique-t-il.

L'École francophone à Queen's Park est située au 2512 - 4e rue (N.O.) à Calgary où était anciennement la *Queen's Park Elementary School*.

Si vous désirez inscrire vos enfants à l'École francophone à Queen's Park, vous devez répondre aux critères d'admissibilité suivants:

- que votre première langue apprise et encore comprise soit le français;
- que vous ayez reçu une instruction au niveau primaire en français au Canada;
- qu'un de vos enfants ait reçu ou reçoive présentement son instruction en français au niveau primaire ou secondaire au Canada.

**(Par vous on entend ici un des deux parents).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Fernand Bourassa au (403) 251-4529, Odile Rollin au (403) 289-7129 ou avec Suzanne Sawyer au Conseil de coordination au (403) 228-2999.

Jeux mondiaux des pompiers

Douze familles francophones hébergent des Québécois

KAREN DUPLAIN — **À l'occasion des Jeux mondiaux des pompiers et policiers, qui se sont déroulés du 27 juin au 4 juillet derniers à Calgary, 12 familles francophones de Calgary ont offert leur toit à une quarantaine de cyclistes québécois.**

Ce projet d'hébergement était une initiative de Nathalie Ladouceur, adjointe administrative de l'A.C.F.A régionale de Calgary. L'idée lui est venue suite à l'appel d'une amie policière qui participait aux Jeux et qui se cherchait un toit pour la durée de son séjour à Calgary. Voyant que tous les motels et les auberges étaient déjà pleins, Nathalie a donc décidé de passer une annonce afin de repérer des familles désireuses d'héberger des Québécois pour quelques jours.

Les pompiers et policiers de Montréal ont décidé de venir aux Jeux de Calgary...en bicyclette! Ils cherchaient ainsi à appuyer la candidature de Montréal pour la venue des Jeux mondiaux de [illegible]. Nathalie Ladouceur a donc cherché des familles d'accueil pour la délégation montréalaise. «Je voulais leur démontrer notre générosité et leur faire découvrir qu'il existe des francophones hors Québec. Mon but était donc de créer des liens de solidarité et d'amitié entre les gens de l'Est et de l'Ouest du pays», précise Nathalie.

Une expérience enrichissante autant pour les Québécois que pour les Calgariens. «Tout s'est bien déroulé, on ne les a pas vus beaucoup, mais on déjeunait avec eux à tous les matins et ça nous a permis de faire leur connaissance», a déclaré Lucie [illegible], une francophone qui a hébergé un couple de Québécois pendant dix jours.

«Je pense que ça a été une très belle expérience pour tout le monde et je suis très satisfaite de la réponse des francophones d'ici», soutient Nathalie.



Le groupe de cyclistes québécois et, au centre, l'organisatrice du projet d'hébergement, Nathalie Ladouceur, lors de leur «rencontre-surprise» sur la transcanadienne.

Les 40 cyclistes sont partis de Montréal en vélo le 16 juin et sont arrivés à Calgary le 25 juin. Ils ont parcouru environ 4000 km en 10 jours. Denis Meilleur, Roger Lalonde, Nathalie Ladouceur et Marie-France Noureau, tous de l'A.C.F.A régionale de Calgary, sont allés les accueillir sur la transcanadienne aux limites de la ville lors de leur arrivée le 25 juin. Un accueil imprévu, mais bien apprécié.

Annie Bourret (APF)

Sur le bout de la langue

Quelles familles!

Les familles ne sont plus ce qu'elles étaient! Pour nommer ces nouvelles réalités, la langue doit créer de nouveaux termes. Quand un seul adulte est à la tête de la famille, il s'agit d'une **famille monoparentale.** La **famille à garde partagée** est celle où la garde des enfants est répartie entre les parents, tandis que la **famille reconstituée** se compose de deux nouveaux conjoints vivant avec leurs enfants d'union(s) précédente(s). Quant à la famille où les enfants vivent avec leurs deux parents naturels, il a fallu lui adjoindre l'adjectif **nucléaire**.

Le domaine de la langue a aussi divers concepts de famille. Les familles de mots sont comme un arbre généalogique, issues d'un mot considéré comme l'ancêtre commun (ou étymon). Par exemple, le mot latin *caput* a donné **chef**, en français, au sens de «tête», comme dans couvre-chef. Chef a des rejetons, c'est-à-dire des dérivés formés d'après sa racine. Parmi les rejetons, on retrouve des mots très faciles à repérer (chef-d'oeuvre, chef-lieu, chefferie, derechef) et d'autres qui sont des cousins éloignés (achever, achèvement, parachever, inachevé).

La transformation de chef en «chev» s'explique facilement. Les sons /F/ et /V/ se correspondent en grammaire française, par exemple pour exprimer le masculin et le féminin (veuf et veuve, neuf et neuve). La relation entre ces deux sons est parfaitement logique : leur seule différence vient de la vibration des cordes vocales pour /V/. Tout le reste de l'articulation, c'est-à-dire l'endroit où se place la langue dans la bouche, la courbure des lèvres, etc., s'agence de la même manière.

Pour rester dans l'univers sonore, parlons du couple **quand** et **quant** et de leur fiston **qu'en**. Pour ne pas confondre les deux premiers, il suffit de faire une substitution. Si vous pouvez utiliser **lorsque** dans la phrase suivante : «Elle est partie **quand/lorsque** je suis arrivée», vous devez employer l'adverbe de temps *quand*. *Quant* est TOUJOURS suivi de **à**; l'expression signifie «en ce qui me concerne». Qu'en pensez-vous? N'est-ce pas la facilité même? En passant, évitez d'écrire «Quand pensez-vous?», vous pourriez vous faire des ennemis.

On compte aussi plusieurs familles de mauvais usages, comme celle de **briser**, souvent employé au Canada dans un sens qui dépasse nettement celui de «casser, rompre», est nombreuse! Comparez «La toilette est *brisée*» à «La toilette est *hors d'usage*». Autre exemple : «Mon pantalon est *brisé*» serait avantageusement remplacé par «Mon pantalon est *décousu* ou *déchiré* ou *troué*».

Enfin, il ne faudrait pas oublier la très nombreuse famille des apocopes, qui compte des membres comme météo, vélo, stylo, cinéma, moto et métro, entre autres. L'apocope est le mot savant désignant un raccourci linguistique très courant: la chute de voyelles à la fin d'un mot (météorologie, vélocipède, stylographe, cinématographe, motocyclette et métropolitain). Considérez ces mots comme des amputés de l'usage : plus le mot est d'usage courant et plus il est difficile de se rappeler des syllabes disparues.

Faites parvenir vos commentaires par courriel (abourret@bc.sympatico.ca) ou à la rédaction du journal.

Le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury

On prépare la *Caravane 99*

KAREN DUPLAIN

EDMONTON - Vous vous souvenez peut-être du périple canadien effectué par la Caravane des retrouvailles en 1994, dans le cadre du Congrès mondial acadien et qui avait réuni 750 véhicules. Et bien, le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury (CMAG) a décidé de faire revivre cette expérience aux anciens et aux nouveaux, mais cette fois, c'est vers le sud qu'on pointera la caravane.

À l'occasion du deuxième Congrès mondial acadien qui se tiendra dans la région de LaFayette, en Louisiane, du 1er au 15 août 1999, le CMAG a décidé de renouveller l'expérience.

Au cours du trajet, il y aura un maximum de quatre personnes par voiture avec une distance d'un kilomètre entre chaque voiture et chaque groupe sera en contact avec l'autre par le biais de cellulaires ou de radios portatives.

Le lancement officiel de **Cravane 99** aura lieu samedi le 9 août à 17h à l'aréna de Nigadoo, au Nouveau-Brunswick, à l'occasion de 200e anniversaire de la paroisse et du 30e de la municipalité.

Un site Internet pourrait aussi être crée pour le périple **Caravane 99**, ainsi qu'un Forum de discussions. La communication et la promotion de l'événement seront d'ailleurs faites via Internet.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury au: 8711-82e avenue, Edmonton (AB) Tel: (403) 468-6983

Tous les ami-es et collègues de Charles Chenard et Marianne Malo leur offrent leurs meilleurs voeux de bonheur à l'occasion de leur mariage célébré le 12 juillet dernier.

Duo Intrigue

Le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury vibre au rythme de l'Acadie

KAREN DUPLAIN

EDMONTON - «On peut sortir un(e) Acadien(ne) de l'Acadie, mais on ne peut pas sortir l'Acadie d'un(e) Acadien(ne)»! Et bien c'est ce que nous ont démontré les membres du Duo Intrigue le 26 juillet dernier lors de leur prestation au Centre Marie-Anne-Gaboury d'Edmonton.

Ghislain Poirier et Éric Haché, tous deux originaires du Nouveau-Brunswick, ont fait «swingner» l'assistance en Néo Brunswickois. De la Bottine Souriante au groupe The Eagles en passant par Great Big Sea et Harmonium, le Duo Intrigue interprète une variété de succès populaires à l'aide d'instruments de toutes sortes comme le tambourin, les cuillères, la planche à laver, la mandoline, le «Jambe Africain» et les congos. Ils ont aussi joué quelques-unes de leurs compositions.

Depuis ses débuts en juin 1996, le duo acoustique a fait plus de 100 prestations à travers le Nouveau-Brunswick et quelques-unes en Nouvelle-Écosse. C'est la première fois qu'ils sont de passage dans l'Ouest canadien et ils semblent avoir bien apprécié leur visite. «On est surpris de voir autant de personnes ici ce soir, d'autant plus qu'on est pas vraiment connu dans ce coin de pays, mais on sait qu'il y a de la bonne promotion qui a été faite», a déclaré Éric Haché.

Outre la musique, Éric et Ghislain entreprennent aussi des études universitaires à temps plein, mais ils réussissent tout de même à concilier passion et études.

Ils projettent de réaliser leur premier démo au printemps prochain et il est possible qu'un troisième membre se joigne à eux dès avril 1998.

Le nombre de mises en chantier augmente dans la région d'Edmonton

KAREN DUPLAIN

EDMONTON — Un rapport publié par la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) démontre que le nombre de mises en chantier a augmenté de 51 % par rapport à l'an dernier dans la région métropolitaine d'Edmonton.

Le SCHL a enregistré une hausse de 10% dans la construction de maisons individuelles, portant ainsi le taux annuel de constructions domiciliaires à 391 unités. Dans le secteur sud-ouest, où les activités ont été les plus importantes, le nombre de mises en chantier s'élève à 58 unités, ce qui est en peu plus que les 51 enregistrées dans le secteur Strathcona et les 44 à St-Albert.

Mises à part les maisons individuelles, la construction de logements collectifs a augmenté considérablement au cours de la dernière année. En juin 1996, le SCHL enregistrait 38 mises en chantier contre 204 en juin 1997. Les maisons jumelées et les logements en rangées ont été les plus populaires dans cette catégorie avec la construction d'un immeuble de 100 appartements dans la région sud-ouest.

Selon l'analyste principale du marché à la succursale d'Edmonton de la SCHL, Elizabeth Woodman, la hausse de la construction résidentielle serait attribuable à l'amélioration de la situation économique dans la région. «L'économie d'Edmonton s'est beaucoup améliorée cette année et cette conjoncture stimule la demande de logements. On s'attend à ce que la construction résidentielle continue à progresser au cours des prochains mois», indique-t-elle.

«Nous commençons enfin à voir des signes concrets du redressement de l'économie locale. Nous commençons à bénéficier de l'expansion de l'économie provinciale et des investissements de plusieurs milliers de dollars associés à d'importants projets dans le nord de l'Alberta, particulièrement dans le domaine de l'exploitation des sables bitumineux», a-t-elle ajouté.

Sur l'échelle provinciale, les mises en chantier ont augmenté de 25% en juin; les constructions de maisons individuelles ont connu une hausse de 13% et la construction de logements collectifs, une hausse de 97%.

Le SCHL prévoit que le nombre de ventes augmentera en 1997 autant sur le marché des maisons neuves que sur celui de la revente et ce, grâce à l'amélioration de l'économie et aux bas taux hypothécaires. «Le nombre de ventes de logements existants devrait atteindre le chiffre record de 13 000 en 1997. Cependant, le prix des logements devrait augmenter de 3,6 % compte tenu de la forte demande et du nombre restreint d'habitations à vendre, explique Mme Woodman. On prévoit aussi que le nombre de mises en chantier grimpera de 40 % en raison de l'affaiblissement du stock et de l'accroissement de la demande. Ainsi, les mises en chantier se chiffreront à 5100 unités pour l'année 1997 comparativement à 3634 pour l'an dernier», enchérit-elle.

C'est donc une bonne nouvelle pour les nouveaux acheteurs de la région, mais attention: le prix moyen des maisons neuves individuelles augmentera de 2,5% en raison de la hausse des coûts de construction pour atteindre le cap des 160 000 $.

DÉCÈS MACKELL

Est décédé à Girouxville, le 16 juillet 1997, M. Gérard Mackell à l'âge de 65 ans, à la suite d'une longue lutte contre le cancer. Gérard Mackell est né le 13 avril 1932 à St. Moïse, P.Q. Arrivé dans la région en 1949 il a été cultivateur principalement à Girouxville. Il était Chevalier de Colomb, membre de Cursillo, président de la régionale de l'A.C.F.A. pendant deux ans, membre et président de la Caisse Populaire, marguillier de sa paroisse. L'ont précédé vers le Père son fils Denis, son père Georges, son frère Yvon et sa soeur Georgianne.

Il laisse son épouse, Annette de Girouxville, ses fils Raymond et Normand de Calgary, sa fille Cécile de Balzac, sa mère Adélaïde Pelchat de Falher, quatre frères: Gilbert de Donnelly, Auguste de Vancouver, Charles de Girouxville et Philippe d'Edmonton; quatre soeurs: Jeannine Rémillard de Girouxville, Delta Scheinzberg d'Edmonton, Georgette Labbé de Kelowna, Irène Lemire de Girouxville.

Les funérailles ont eu lieu le 19 juillet 1997 à 14h à l'église Notre Dame de Lourdes à Girouxville avec le R.P. Marcel Picotte comme célébrant. Le R.P. Louis Collin, concélébrant, prononça l'homélie. Marcel Trudeau portait la croix. Les porteurs étaient: Lionel Bégin, Mariel Soucy, Roger Bessette, Denis Houle, Raymond Houle et Arthur Tardif. Incinération. Les cendres seront inhumées à Girouxville. Arrangements funéraires: Chapel of Memories, Peace River.

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement toutes les personnes, venues de près et de loin, qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de notre bien aimé Gérard Mackell le 16 juillet 1997. Vous avez toute notre reconnaissance. Un merci spécial à M. Vern Weber et son assistant, Père Picotte et Père Collin, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la célébration liturgique.

Mme Annette Mackell, les enfants et famille.

Le nombre de personnes âgées a doublé en 25 ans

OTTAWA (APF) — **L'allongement de l'espérance de vie, l'arrivée dans l'âge mûr de la génération du baby-boom, la baisse relative de la fécondité: autant de facteurs qui expliquent le vieillissement général de la population canadienne.**

Les dernières données du recensement de 1996 révélées par Statistique Canada font état de 3 527 800 personnes âgées de 65 ans et plus. Leur nombre a plus que doublé au cours des 25 dernières années et leur part dans la population totale atteint désormais 12,2%, contre 8,1% en 1971.

A l'inverse, le nombre d'enfants de moins de 15 ans n'a que légèrement augmenté en dix ans. Ils représentent à peine plus d'une personne sur cinq désormais, alors qu'ils étaient près d'une sur trois en 1971.

Quant à l'âge médian des Canadiens et Canadiennes, il est de 34,5 ans chez les hommes, et 36,1 ans chez les femmes, soit presque deux ans plus élevés qu'en 1991.

Du point de vue géographique, c'est en Saskatchewan que la part des plus de 65 ans dans la population totale est la plus élevée (14,7%). Dans la province voisine de l'Alberta en revanche, ce pourcentage ne dépasse pas les 10%, en raison notamment de l'arrivée de jeunes adultes lors de la prospérité économique de la fin des années 70.

Mais c'est encore dans les deux territoires que la population est la plus jeune: la proportion des personnes âgées n'y dépasse pas les 5%, et les moins de 15 ans représentent une personne sur quatre au Yukon, et une sur trois dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans les quatre provinces de l'Atlantique, le nombre d'enfants ne dépasse que rarement les 20%. La baisse du nombre des naissances est particulièrement sensible à Terre-Neuve, où la proportion des moins de 15 ans a diminué de moitié en vingt-cinq ans.

Enfin, les données du recensement confirme que Victoria est bien la destination favorite des retraités. La capitale de la Colombie-Britannique est «la plus âgée» des villes canadiennes, alors qu'Oshawa, en Ontario, est «la plus jeune».

PLAMONDON PERD UN DÉFENSEUR DE L'ÉDUCATION FRANCAISE

La communauté francophone de Plamondon a eu la douleur de perdre le 17 juillet dernier un des défenseurs de l'éducation française, M. Philip Alphonse Ménard. Il est décédé à l'âge de 48 ans, après un longue bataille avec le cancer.

Né le 3 mai 1949, il était le sixième enfant de sa famille. Il vécut une enfance très heureuse sur la ferme paternelle à Bernie. Après ses études il devint opérateur de machinerie lourde sur les chantiers.

Il se marie avec son épouse Susette le 30 août 1975. Philip prit ses responsabilités de père et d'époux très au sérieux et se montra un homme très dévoué à sa famille. En 1995 lors de l'Année internationale de la famille ils reçurent le titre de Famille de l'année.

Il était fermier et distribua le *Edmonton Journal* pendant 14 ans avec l'aide de sa famille et de ses amis.

Philip était un homme très engagé dans sa communauté. Il siégeait au conseil paroissial de l'église Saint-Isidore, à l'ACFA, au SPEF et au Plamondon Lac La Biche Minor Hockey Association. Il s'est fait particulièrement remarquer par son travail pour la construction de l'École et du Centre scolaire communautaire Beauséjour de Plamondon.

Sa lutte contre le cancer s'est étendue sur une période de 18 ans. Il avait subit l'amputation d'une jambe avec courage et faisait son travail à la ferme avec le sourire. Reconnu pour son humour et son positivisme, il avait toujours un bon mot pour tout le monde.

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta Miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

S.B.G.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1115 (dec 97)

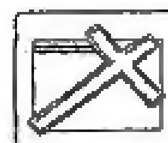
Georgette Hamel (A. Mus.). Enseignante de piano d'expérience. Compétence en musique et en pédagogie. 9346 - 90 rue, tél.: 462-2349 (19-9)

Maman et gardienne d'enfants avec expérience garderait 1 enfant à temps plein et peut voyager votre enfant à l'école Enfantine pour septembre (groupe de 4 ans). Info: Maryse au 465-3587 (5-9)

La Prématernelle francophone

L'école enfantine accepte les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour les cours commençant en septembre 1997. Deux programmes sont offerts: français et accueil)French/Welcome to French). Renseignements: Suzanne 440-6105 ou Michèle 463-7392. (5-9)





PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

La Chorale de la Faculté Saint-Jean reprendra ses activités au début septembre. Si vous êtes intéressé(e)s à joindre la chorale, veuillez communiquer avec Laurier Fagnan au 436-2186 pour une audition.



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri Zone
Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin	Service (24 heures)
8829 - 95e Rue	428-6625
Edmonton, Alberta	Rés.: 468-3087
T6C 3W6	Téléc.: 463-2514





Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Saint-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi 16h30
Dimanche: 10h

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Joachim
9928 - 110e rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

LEGAL

Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive	256, rue Fir
St-Albert	Sherwood Park
458-2222	464-2226

FORUM
sur l'avenir de l'éducation de langue française

APPEL DE MÉMOIRES

La force des liens
favorisera-t-elle l'éducation de langue française?

Défis, espoirs...

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, ou pour obtenir un Cahier d'appel de mémoires :



268, rue Marie-de-l'Incarnation
Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : (418) 681-4661
Télécopieur : (418) 681-3389
Courrier électronique : infoacelf@acelf.ca
Visitez le site Internet : http://www.acelf.ca/forum

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T3H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9582 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

Dr Léonard Nobert
Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

DUROCHER SIMPSON
AVOCATS
Service personnalisé et efficace
d'une équipe d'avocats expérimentés
Contactez: Me Allan W. Damer, avocat
EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place,
10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1

Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982

SAVEZ-VOUS QUE...

100%

Le bilinguisme, une valeur sûre pour les jeunes...
Le taux de bilinguisme chez les jeunes de 15 à 19 ans de toutes les provinces et des territoires est demeuré stable ou a augmenté au cours de la dernière décennie. Le nombre absolu d'adolescents bilingues dans cette tranche d'âge s'est accru de 166 880 en 1981 à 424 225 en 1991. L'augmentation atteint plus de 100 % à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard.

NC

Cinémaniaque

JUNGLE 2 JUNGLE

On peut sortir l'enfant de la jungle, mais pas la jungle de l'enfant...Un courtier en bourse de New York (Tim Allen) se rend au milieu de la jungle amazonienne pour obtenir une signature de divorce de sa femme qui l'a quitté depuis treize ans. Il découvre qu'il a un fils (Sam Huntington), élevé parmi les autochtones, qui doit se rendre à New York et rapporter la flamme de la statue de la liberté pour être considéré comme adulte dans sa tribu.

D'une jungle à l'autre, c'est le choc des cultures et la découverte d'une paternité difficile. Dans le rôle du père impromptu, Tim Allen, bien connu pour sa série télévisée *Home Improvement*, tire son épingle du jeu. Il parvient à rendre le personnage intéressant, malgré un scénario ennuyant et peu développé, calqué sur le film français (bien meilleur) *Un indien dans la ville*.

Martin Short, dans le rôle de l'associé de Tim Allen, réussit parfois grâce à sa fébrilité maladive à provoquer quelques rires. Mais tous les autres comédiens disparaissent derrière la superficialité de leurs rôles.

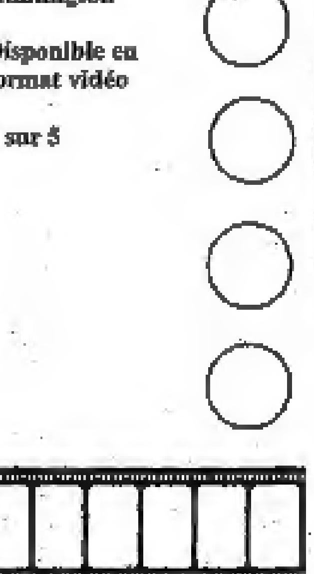
Ce qui est dommage, parce que l'idée première est originale et les diverses observations sociologiques issues de cette confrontation auraient pu être intéressantes. On se retrouve malheureusement en terre de cliché, avec une histoire secondaire qui mêle transactions boursières et mafia russe et qui dérange plus qu'autre chose.

Encore une fois, les grands studios américains passent la créativité au moulinet de la conformité et du prévisible.

JUNGLE 2 JUNGLE
De John Pasquin avec Tim Allen, Martin Short et Sam Huntington

Disponible en format vidéo

1 sur 5



La Commission canadienne du blé



David Iwaasa

M. William Spafford, directeur général, Ventes et Développement des marchés, a le plaisir de vous annoncer la nomination de M. David Iwaasa au poste de directeur général du bureau de la Commission canadienne du blé à Tokyo.

M. Iwaasa sera responsable de nouvelles stratégies pour renforcer la position de la CCB sur le marché japonais. Il dirigera le personnel du bureau de Tokyo et assurera la liaison entre le siège social de la CCB à Winnipeg, l'Office japonais de l'alimentation et les industries de commercialisation et de transformation de céréales. M. Iwaasa succède à M. Teruo Ono, qui est parti à la retraite le 1er mars 1997.

M. Iwaasa travaillait auparavant au ministère des Finances à Ottawa. Il a occupé divers postes de haute direction dans le domaine du commerce extérieur et de la politique financière au cours des 21 dernières années. Il est né et a grandi dans une ferme mixte du sud de l'Alberta.

La Commission canadienne du blé est l'un des plus grands exportateurs mondiaux de blé et d'orge, avec des ventes qui approchent les 6 milliards de dollars. Elle commercialise le blé et l'orge des Prairies dans 70 pays du monde. En tant qu'agence de commercialisation à comptoir unique qui représente les agriculteurs, la CCB redistribue l'ensemble de ses recettes aux céréaliculteurs de l'Ouest canadien, déduction faite de ses frais de commercialisation.